

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Les voies ensoleillées

Laurence Olivier and Xavier Philippe-Beauchamp

Number 332, Fall 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/96799ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Olivier, L. & Philippe-Beauchamp, X. (2021). Les voies ensoleillées. *Liberté*, (332), 7–8.

Tous droits réservés © Laurence Olivier, Xavier Philippe-Beauchamp, 2021

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les voies ensoleillées

*Deux
Canadien-nes
français-es
s'évertuent
à détourner
les pouvoirs,
à délégitimer
toutes les prises
de parole – la leur
en premier.*

« **S**unny ways ! Sunny ways, my friends ! » scande Justin Trudeau le soir de sa première victoire électorale, dépoussiérant un discours libéral vieux de plus d'un siècle : Laurier s'inspirait alors d'une fable millénaire dans laquelle le soleil et le vent se disputent pour savoir qui arrivera à dévêtir un cavalier. Le vent tente pour arracher le manteau, mais le cavalier le serre plus fort contre lui ; le soleil réchauffe l'air, et le cavalier retire lui-même son vêtement. Sans surprise, le mièvre Canada prétend que « le chaud rayon du patriotisme » pousserait tout un chacun à reconnaître la grandeur du pays au point de ne plus s'empêtrer dans la différence. Craignant à ce point le vent qu'il n'interviendra plus dans des affaires provinciales, Laurier laisse le Manitoba abolir les écoles d'instruction française. Tout aussi rayonnant que son maître à penser, Trudeau ne bronche pas lorsque l'Université Laurentienne abolit ses programmes de langue française et de culture autochtone.

Derrière son chaleureux sourire, la torpeur libérale ne sait pas comment s'opposer à l'effacement des cultures minoritaires sur le territoire canadien. Anéantir une université, si cela est fait selon les règles des créanciers, n'émeut pas le bilingue premier ministre. Suivons nos aïeux dans cette traversée boréale où la complaisance face à l'hégémonie marchande jaillit du même terreau canadien-français qui s'offusque ensuite de son effacement. Comme chaque aventure mérite sa playlist, commençons par cette chanson qui résonne comme une épître au pape : « Une colombe est partie en voyage / Autour du monde elle porte son message / [...] / Elle croit / Qu'il y a quelque part / Un pays pour l'espoir / Et qu'elle pourra le voir. » Qu'importe si les écoles manitobaines et les universités de l'Ontario sont passées à sac du jour au lendemain, la colombe de Céline Dion aura porté son message dans « la paix, l'amour et l'amitié ».

À peine l'Amérique « découverte » par les Européens, quelques malheureux marins français partent pour le nord du Nouveau Monde afin d'y fonder une colonie, mais ces terres nouvelles sont rapidement abandonnées dès que leur rentabilité est remise en question. Qu'y aurait-il à tirer de quelques arpents de neige ? Ainsi s'instaure la suite monotone des velléités coloniales canadiennes-françaises, quelque expansion toujours suivie d'un repli. Faisons des bébés qui parlent français, baptisons-les à l'église catholique, mais attention : si on s'éloigne trop, plus de langue, plus de culte. Cumulant la fatigue à force de déplacements, ce peuple croît comme il cultive, lentement et faiblement, puisant dans les maigres ressources que lui offrent des sols pauvres soumis aux gels printaniers.

Notre histoire serait pétrie d'exils. Au lendemain de la Conquête, les colons français peuplant, éparpillés, les montagnes et les forêts se sont vus forcés de rejoindre les basses-terres du Saint-Laurent, faute de quoi la Proclamation royale ne leur reconnaîtrait aucun droit. La prise jusque-là

si faiblement établie par le clergé catholique se durcit. Puisqu'il est impossible d'envisager un règne terrestre, qu'il soit agraire ou politique, on lui substitue plutôt l'idée d'un royaume dans l'au-delà : « Près du fleuve géant, le Canadien grandit en espérant. De son patron, précurseur du vrai Dieu, il porte au front l'auréole de feu. » Cent ans avant que la version bilingue de l'*Ô Canada* devienne hymne national, le chant patriotique enjoind déjà de servir le seigneur ici-bas pour mieux servir le Seigneur

*En fier Canadien
français, Laurier prend
le relais du travail de
déception autrefois
porté par le clergé
seul, puis par la
Couronne.*

pour l'éternité. Or même les curés ne parviennent pas à suivre ce régime. Contractant des dettes et assailli par une résistance protestante au sud de Montréal, François-Xavier-Antoine Labelle prie son évêque de l'envoyer aux États-Unis, où un meilleur salaire lui permettrait de payer une pension à sa mère. Mais l'ultramontanisme éclaire les âmes perdues : plutôt que l'exil au sud de la frontière, c'est dans les Pays d'en haut que Bourget envoie le curé Labelle. La reconquête par la race canadienne-française de toute la Laurentie miroite, de Montréal à Winnipeg. On cultivera le chou et les patates à même le roc, on mourra malnutri et frigorifié, mais, emmuré d'épinettes, on parlera français.

L'ultramontanisme montre la voie à suivre même aux libéraux les plus radicaux. Après des années à souffrir les sermons de Bourget, Wilfrid Laurier fait son entrée sur la scène politique fédérale. Emboitant le pas au curé Labelle, Laurier enjoint à ses compatriotes de peupler le dominion jusque dans l'Abitibi et le nord de l'Ontario. Cette fois-ci, ce sont les intérêts ferroviaires et miniers qui poussent l'ouverture des terres. On remplace le salut de l'âme des cultivateurs, assuré par l'exil et la prière, par le salut de la nation, assuré par les profits de l'industrie. Peu importe que les salaires peinent à nourrir les familles, que les terres prennent des générations à défricher, le Canada français se démarque par son obstination à coloniser les territoires les plus hostiles à sa propre survie.

Voilà maintenant Laurier fait chevalier par Victoria. Après avoir décrié la Confédération parce qu'elle nuirait au fait français en Amérique, devenu *sir*, il fonde la tradition gouvernementale canadienne : sa lénifiante « politique systématique du compromis ». Puissant sédatif, ce compromis sonne le glas de l'idée d'un Canada bilingue. Non seulement Laurier laisse-t-il le Manitoba interdire l'instruction française, mais il promulgue la création des deux autres provinces des Prairies, calquant leurs institutions scolaires sur celles de la première. Ainsi Gabrielle Roy, « jeune institutrice de langue française », doit-elle enseigner uniquement dans la langue de l'Empire « à la tête d'une classe représentant presque toutes les nations de la terre et dont la majorité des enfants ne connaissent pas plus l'anglais que le français ».

Or elle s'empresse d'ajouter que sa « situation ne [lui] paraissait pas cocasse. Elle [lui] paraissait simplement à l'image de notre pays ». En fier Canadien français, Laurier prend le relais du travail de déception autrefois porté par le clergé seul, puis par la Couronne. À présent, État et Capital conjuguent leurs efforts pour pousser leurs ouailles à l'exil, faisant miroiter des lendemains qui chantent : vie éternelle ou confort matériel, les promesses ensoleillées fuient à l'horizon.

Rayonnons doucement, clame Laurier, soyons « généreux envers la minorité afin que la paix règne entre les croyances et les races qu'il a plu à

Dieu de nous envoyer dans le coin de pays que nous partageons ». Nous saurons convertir les autres à notre cause et leur apporter notre chaleur et notre lumière. Toute l'efficacité de cette irradiation pacifique s'observe jusqu'aujourd'hui dans la récente « restructuration » à l'Université Laurentienne. Si Trudeau ne semblait pas avoir de vergogne à prendre la parole dans les récents tollés entourant l'Université d'Ottawa et Concordia, sa réponse semble bien timide lorsque soixante-neuf programmes, dont vingt-huit de langue française, sont abolis du jour au lendemain. Quelqu'un, quelque part, ne rayonne pas assez.

Un certain marxisme oppose le « possesseur d'argent, brûlant d'ardeur affairiste », au « possesseur d'une force de travail qui amène sa propre peau au marché et qui n'attend plus rien que le tannage ». Or la pensée décoloniale nous rappelle qu'une « faiblesse classique et quasi congénitale de la conscience nationale » porte toute colonie à adopter « une psychologie d'homme d'affaires et non de capitaines d'industrie ». Tentons de nous approprier outrancièrement les propos de Fanon – nous ne serons certainement pas les premiers. Nous clamons que notre propre « libération nationale, renaissance nationale, Commonwealth », incapable de sortir de la confusion néolibérale qu'elle s'est créée, s'invente autant de chimères que de revendications culturelles, oscillant entre pittoresque et ridicule. Incapable de « réordonner l'État en fonction de rapports sociaux nouveaux », elle préfère plutôt s'immiscer « dans le circuit, dans la combine ». Céline Dion a beau refuser avec émotion le titre d'artiste anglophone de l'année, même elle en perd son latin : « *I drove all night / What in this world keeps us from falling apart ? / No matter where I go / I hear the beating of our one heart.* »

Comprenons donc la confusion qui nous habite, peuple analphabète et bégue. Nous ne maîtrisons plus tout à fait notre langue, sans nous résoudre à adopter celle de la classe dirigeante. Décide-t-on plutôt d'apporter la peau des conquis que la sienne propre au tannage, s'improvise-t-on maître chez soi, nous voilà devenus colonisateurs. De quel autre avenir pouvait-on rêver ? Peut-être doit-on se ranger derrière les

propos de cet Albertain croqué dans un documentaire de l'ONF : « Quand on habite le Canada et qu'on veut parler français, on se fait prêtre... ou on s'en va. » Comme lui, Gabrielle Roy quitte la prairie natale, dans l'espoir qu'ailleurs, elle « serait instantanément reconnue, acceptée ».

Messianique, elle ajoute : « Toutefois, cette volonté de partir ne me semblait pas venir de moi seule. Souvent elle me paraissait émaner des générations en arrière de moi ayant usé dans d'obscures existences injustes l'élan de leur âme et qui à travers ma vie poussaient enfin à l'accomplissement de leur libération. » Mais, devant l'Éternel, n'est-il pas plus propre d'invoquer la loi des créanciers que de recourir à une logique culturelle ? Si on doit néantiser des institutions d'enseignement francophones, c'est que le marché de l'emploi ne voit pas l'intérêt pour le nord de l'Ontario d'avoir des programmes en sciences humaines. Laissons tout de même l'école de génie à l'Université Laurentienne – pourvu que personne n'y parle le français. Les particularismes confondants fondront comme neige au soleil.

L'astre disparaît à l'horizon. Les derniers rayons projettent de longues ombres, dans lesquelles nous percevons la voie de Laurier, qui a montré le chemin aux Trudeau. Si le père a refusé de reconnaître que le Canada était un pays biculturel, on se demande ce que peut bien représenter le fils, lui qui, né à Ottawa, a le bilingue comme langue maternelle. Incarne-t-il au fond l'aboutissement de ce projet millénariste canadien-français : remplacer l'Église par un État non plus culturel, mais capitaliste ? Peut-être Roy lui a-t-elle soufflé la réponse : « au fond, [on] ne part pas pour venger [les siens], mais plutôt pour [les] perdre enfin de vue... rompre avec la chaîne, avec [son] pauvre peuple dépossédé. Qui de nous ne l'a un jour souhaité ? » L